



COMMUNIQUE UNION DEPARTEMENTALE DE SEINE ET MARNE

INDEPENDANCE SYNDICALE, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL ET JUSTICE SOCIALE

Au moment où certaines instances de notre organisation syndicale publient des communiqués pouvant laisser penser à un alignement sur une organisation politique, il a semblé nécessaire de rappeler le contenu de la résolution adoptée à l'unanimité par notre Assemblée générale du 2 décembre 2025 :

« Alors que le pays va rentrer dans une période de campagnes électorales (municipales en mars 2026, présidentielles en 2027 et peut être législatives anticipées), les partis politiques peuvent être tentés d'instrumentaliser les organisations syndicales.

C'est pourquoi **pour l'AG des syndicats de l'UD FO 77** il est important de réaffirmer la nécessaire indépendance du syndicat par rapport à l'Etat, au patronat et aux partis politiques. Comme le dit le préambule aux statuts de l'Union Départementale :

« Considérant que le syndicalisme ouvrier est un syndicalisme de classe qui ne doit pas lier son destin à celui de l'Etat, ni s'associer à aucun regroupement politique, l'Organisation Syndicale réalisera son programme et ses perspectives en toute indépendance ».

Fidèles aux principes d'indépendance syndicale et de défense intransigeante des travailleurs, nous portons des revendications claires et urgentes en matière de salaires, de conditions de travail et de protection sociale.

Dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie, l'intensification du travail et les incertitudes économiques, il est indispensable que les salariés bénéficient d'une juste reconnaissance de leur contribution à la richesse collective.

Nous revendiquons :

- des augmentations générales de salaires permettant de garantir le pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleurs
- la revalorisation des grilles salariales et des minima de branche ;

- l'amélioration des conditions de travail, notamment par la prévention des risques professionnels, la réduction de la pénibilité et le respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;

- le renforcement des droits collectifs et des garanties pour les salariés dans toutes les entreprises ;
- la défense et le développement des services publics, indispensables à la cohésion sociale.

Ces revendications s'inscrivent dans une conception du syndicalisme libre et indépendant, attaché à la négociation collective, à la solidarité entre les travailleurs et à la justice sociale.

La dignité au travail, des salaires décents et des conditions de travail respectueuses de la santé et de la vie des salariés sont des exigences légitimes.

Nous appelons les travailleurs à se mobiliser, à débattre et à agir collectivement pour faire entendre leurs revendications et obtenir des avancées concrètes.

Le progrès social ne se décrète pas : il se conquiert.

Face aux tensions internationales, aux conflits armés et aux crises humanitaires qui frappent de nombreuses populations, nous réaffirmons avec force notre attachement à la paix et à la dignité humaine. La paix entre les peuples n'est pas seulement l'absence de guerre : elle repose sur la justice sociale, la solidarité entre les peuples, la démocratie et le respect des droits fondamentaux.

Nous appelons à privilégier la voie du dialogue, de la négociation et de la coopération. Les populations civiles, les travailleurs et leurs familles ne doivent jamais être les victimes des logiques de confrontation.

Dans ce contexte, nous affirmons que le progrès social, la protection des travailleurs et la réduction des inégalités constituent des conditions essentielles pour construire une paix durable. Nous réaffirmons notre solidarité avec tous les travailleurs et toutes les populations qui aspirent à vivre dans la sécurité, la dignité et la liberté.

Pour la paix, pour la solidarité internationale et pour le respect des droits humains.

L'entrée en guerre de la France derrière les Etats-Unis et Israël va se traduire par une explosion des dépenses militaires que le gouvernement va faire retomber sur les salariés. Déjà le Premier ministre annonce une rallonge budgétaire de 7 milliards pour l'armée. Après l'annonce de la construction d'un porte-avions nucléaire de 32 milliards d'euros, le Président de la République décide la construction d'un grand nombre de bombes atomiques supplémentaires.

4 milliards prélevés sur les Hôpitaux, 4 milliards sur la Sécurité Sociale, 6 milliards sur les collectivités territoriales, près de 4000 postes fermés dans l'Education nationale... La liste risque de se rallonger.

Pour l'UD-FO de Seine et Marne, la lutte pour la paix contre la guerre passe par le combat acharné pour la satisfaction des revendications, contre les budgets d'austérité de la Sécurité Sociale et de l'Etat.